

Association le panier foyen

CONTRAT : pommes biologiques

Valable de septembre 2023 à mars 2024

► **Le producteur** : Didier et Virginie DUCLOS au cramé 47 120 Villeneuve de Duras
tél : 06-20-63-43-00/06-23-11-66-62 mail : didierduclos@neuf.fr

- ◆ Qui s'engage :
- à livrer les pommes biologiques provenant de l'exploitation au cramé 47 120 Villeneuve de Duras
- **tous les 2èmes mardis du mois entre 18h et 19h à la halle aux cochons à Ste Foy la Grande**
- à encaisser les chèques au fur et à mesure des mois
- à informer les consommateurs de tout changement du mode de production

► L'adhérent

NOM :Prénom.....téléphone.....

Adresse :

Email :

- ◆ Qui s'engage :
- à venir chercher les mardis, les pommes biologiques commandées entre 18h et 19h à la halle aux cochons à Ste Foy La Grande,
- à s'organiser en cas d'absence, pour qu'une autre personne puisse prendre sa commande. En cas de non retrait, aucun remboursement ne sera effectué,
- à être solidaire des aléas de la production,
- à adhérer à l'association « le panier foyen »,
- **à remettre le(s) chèque(s) au nom de Didier et Virginie DUCLOS à la coordinatrice Solenn Vertadier 06 15 88 91 32**

► **Fréquence des commandes** : MENSUELLE (2ème mardi du mois) sur 7 mois.

➔ Les **pommes** sont conditionnées par poches de 2 kg au prix de 2,40 euros le kilo ; soit **4,80 euros** par poche de 2 kg,

➔ Nombre de poches de 2 kg : soiteuros par livraison

TOTAL :€

Nombre de chèques :

Les deux parties s'engagent à respecter les statuts de l'association et à participer à son bon fonctionnement,

Date :

l'adhérent

le producteur